Protocole de coopération fragilité des personnes âgées Invitation à une réunion d'information Le 22 octobre 2024 de 13h00 à 15h00 - En visioconférence

Ordre du jour :

13h00-14h00 : Intervention de l'ARS Occitanie

Présentation du protocole de coopération sur la fragilité des ainés. Complémentarité avec le Programme ICOPE.

14h00-14h30: Intervention de l'Association AIMADAF

Présentation de la fragilité, de la formation pour sa prise en charge et des intérêts pour le patient, la famille et les professionnels de santé.

14h30-15h00: Temps d'échange

Confirmez votre présence

En espérant compter sur votre présence. Merci de confirmer votre venue par e-mail ou par téléphone.

E-Mail: contact@aimadaf.org

Tél: 07 85 69 59 87

L'ARS Occitanie et l'Association AIMADAF (Alliance d'Intervenants de santé œuvrant pour le Maintien à Domicile des Ainés Fragiles) en partenariat avec les URPS Médecins et Infirmiers d'Occitanie ainsi que les Gérontopôles de Toulouse et Montpellier, ont l'honneur de vous inviter à une réunion de sensibilisation portant sur le protocole de coopération entre médecins généralistes et infirmiers libéraux intitulé « diagnostic et initiation de la prise en charge de la fragilité des personnes âgées de plus de 75 ans à domicile ».

Cette réunion vise, à travers la présentation de ce protocole, de ses spécificités et de l'expérience de terrain acquise suite à sa mise en œuvre depuis déjà plusieurs années, à vous sensibiliser sur ses enjeux et plus-values. Nous souhaitons communiquer sur l'intérêt de son déploiement et de sa mise en œuvre sur votre territoire d'intervention, non seulement au bénéfice du maintien de l'autonomie, mais aussi dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie à domicile des populations âgées fragiles que vous prenez en charge quotidiennement en coopération (médecins, infirmiers).

Elle vise aussi à vous faire connaître l'association AIMADAF, ses actions pour déployer la démarche de prévention, et pour vous accompagner dans le cadre du protocole sur votre territoire.

Cette invitation s'adresse aux MSP, ESP et CPTS et en particulier aux coordinateurs de ces structures ainsi qu'à leurs médecins généralistes et infirmiers libéraux intéressés par ce protocole de coopération. Il reviendra, suite à cette réunion, à ces participants de relayer au sein de leur structure, cette sensibilisation auprès des autres médecins généralistes, infirmiers libéraux et autres intervenants.

Confirmez votre présence : 07 85 69 59 87 ou contact@aimadaf.org

Voici le lien que nous utiliserons pour faire la visioconférence Zoom :

https://us02web.zoom.us/j/82125333404?pwd=fbJkqNa17bisErfoRn27m09YhJmtH0.1

ID de réunion: 821 2533 3404

Code secret: 401764

Des questions ? Contactez-nous :

Tiphaine POTIER, attachée administrative

E-Mail : contact@aimadaf.org Téléphone : 07 85 69 59 87

Olivier SILLAS IDEL et Président d'AIMADAF

Dr Farhad ENTEZAMMédecin Référent des Protocoles de Coopération à l'ARS Occitanie









